

## Interventions bénévoles au zoo parc des félins des 3 vallées

Quelques exemples de contribution bénévole que vous pourriez nous proposer :

- Toute contribution à l'amélioration du bien-être animal y compris en contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie que ce soit au titre des installations ou au titre de l'animation
- D'apporter de l'aide aux zoos dans le développement, l'entretien et l'embellissement du parc
- De contribuer au bien-être des animaux
- De participer aux actions de communication pour promouvoir le zoo et ses actions
- D'assurer un volet pédagogique pour une sensibilisation et une éducation à la faune sauvage
- encadrement à titre bénévole des activités de sensibilisation du public et particulièrement par des exercices interactifs avec les animaux et encadrement des animations enfants en particulier lors des ateliers nourrissage des animaux
- De rechercher et participer à des programmes de connaissances des espèces dans le cadre de réseaux officiels tels que centre de recherche (en éthologie, sociologie humaine et animale, psychopédagogie juvénile), parc naturel et zoo
- Aide à l'organisation d'événements dans le zoo en lien avec ses objectifs en particulier :
- Organisation de manifestations culturelles
- Organisation de stages, réunions, conférences, expositions, événements culturels relatifs à l'aventure du vivant (École de musique, concerts, théâtre, conférences sur des thématiques relatives à la biodiversité, à l'éthologie y compris humaine et plus particulièrement tout ce qui concerne les identités, les intelligences, les modes d'organisation de chaque type de vivants)
- Séjour nature et éducation
- Formation, gestion de centre de formation
- Création et diffusion de bulletins, publications, reportages, photos, vidéo et tous autres outils de diffusion numérique ou non relative aux actions de l'association
- Nous avons besoin de faire connaître nos amis les animaux, leurs beautés, leurs personnalités, leurs regards et nous sollicitons les fans de photographies et de vidéos pour les faire connaître
- Participer à toutes entreprises de pédagogies auprès du public visiteur mais aussi auprès de tout autre public en particulier scolaire
- Élaboration de conférences
- Et toutes productions intellectuelles contribuant à la mise en œuvre des objectifs
- Tous autres moyens légaux pour atteindre ses buts.  
Mise à disposition de bénévoles ayant des compétences aux buts et aux objets de l'association

### **6-3 – Conditions d'intervention**

L'association exigera seulement de ses membres le respect des dispositions statutaires, des consignes de sécurité communiquée par le personnel habilité du secteur au sein du parc, l'acceptation de la charte morale et positif dans les limites consenties par chacun.

- Les lieux d'intervention sont tous ceux qui participent de ces réflexions, et plus particulièrement les parcs animaliers et zoos qui s'engagent conformément aux objectifs et philosophie de l'association

Cependant nous formulons le vœux qu'à termes ces outils de la connaissance que sont les parcs zoologiques puissent disparaître pour laisser la place à une charte du vivant respectant toute forme de vie dans une cohabitation exigeante et raisonnée loin de tout angélisme mais aussi de tout fantasme de toute puissance destructrice.

### **Article 7 – LES MOYENS**

- Tous les membres de l'association auront un pass gratuit annuel sous condition de la régularité de leur inscription à l'association
- L'accès permanent au zoo sera autorisé sous condition d'ouverture administrative au public et aux heures d'ouverture

### **Article 8-3 – Cotisations.**

La cotisation annuelle est fixée annuellement par le conseil d'administration. Elle sera gratuite pour l'année 2019. Pour 2020 et les autres années, elle sera d'une valeur de 10,00€ pour les membres participant à des actions bénévoles au sein du zoo après avoir rempli la fiche d'inscriptions à ces actions. Les cotisations sont payables aux époques fixées par le conseil d'administration soit le 2 avril de chaque année.

Sont exonérés de cette somme les membres de droit et les premiers membres de l'association.

Coordonnées de l'Association : **Château du Cayla 81440 Saint Genest de Contest**

Tel fixe : 05 63 55 05 35

Tel portable : 06 78 32 72 48

Courriel : [sauveurferraras@wanadoo.fr](mailto:sauveurferraras@wanadoo.fr)

NOUS COMMUNIQUONS À L'AIDE DU BLOG AU LIEN CI-JOINT,  
REJOIGNEZ-NOUS : **Blog de l'association**